

# Déclaration d'impôt 2019

Comme par le passé, nous entendons demander des prolongations de délai au moyen de la prestation en ligne e-Dé-lai pour l'ensemble de nos clients. Cette demande reste gratuite.

Nous vous rappelons qu'il est important que vous nous fassiez rapidement parvenir votre formulaire officiel 2019 (que vous allez recevoir entre janvier et février 2020) car les indications suivantes sont indispensables pour assurer le suivi de votre dossier :

1. Le numéro du contribuable (qui a pu changer en cas de modification d'état civil : mariage, séparation, divorce ou veuvage)
2. Le code de contrôle de la déclaration

Vous éviterez que le fisc vaudois vous facture une sommation de Frs 50.- pour délai non demandé ou refusé.  
Liste des documents nécessaires pour remplir votre déclaration d'impôts 2019.

## Liste des documents nécessaires pour remplir votre déclaration d'impôts 2019

### Général :

- Dernière déclaration d'impôts (2018)
- Dernière décision de taxation (2018)
- Situation personnelle et familiale : état civil, employeur, enfants (date de naissance, formation, ...)

### Revenus :

- Certificats de salaire
- Attestations des allocations familiales (si pas incluses dans les certificats de salaire)
- Compte d'exploitation, bilan & PP pour les indépendants
- Gains accessoires divers
- Attestations de rentes diverses (AVS, AI, LAA, LPP, 3e pilier)
- Attestations d'allocations pour perte de gain (chômage, maladie, service militaire)
- Pensions alimentaires reçues (en cas de séparation ou de divorce)
- Prestations en capital (LPP, 3e pilier, prestation en cas de décès ou de maladie)
- Gains de loterie et attestations des mises
- Héritage
- Etat des dettes et des intérêts passifs

### Déductions :

- Attestation de cotisation AVS
- Frais professionnels (déplacements, repas hors du domicile, frais de formation, autres frais)
- Rachat d'assurance, de caisse de retraite, de 2ème ou 3ème pilier
- Pensions alimentaires versées (en cas de séparation ou de divorce)
- Attestations bancaires pour les dettes et les intérêts passifs
- Cotisations à des institutions de prévoyance, au 3ème pilier
- Déductions pour frais de garde des enfants
- Attestation de formation pour les étudiants
- Primes et cotisations pour l'assurance-vie, accidents et maladie, risque
- Subventions pour les primes de l'assurance-maladie
- Frais médicaux (prestations non-remboursées par la caisse-maladie, frais dentaires et lunettes)
- Frais liés à un handicap
- Dons versés à des institutions d'utilité publique

### Revenus immobiliers :

- Revenus d'immeubles (loyers encaissés, valeur locative de propre appartement et chalet)
- Charges d'immeubles (charges diverses, frais de rénovation, assurances et taxes)

### Fortune :

- Attestations bancaires (état des titres et revenus des titres)
- Attestations des assurances-vie avec leur valeur de rachat

### Divers :

- Investissements importants (immeuble, véhicule, autres)